



(<https://www.limoges.fr/sites/default/files/styles/1280x768/public/agenda/visitebal.jpg?itok=ELpTupF3>)

CULTURE

MUSÉE DES BEAUX-ARTS : PARTICIPEZ À LA CONSULTATION EN LIGNE

Dans le cadre de la réactualisation du projet scientifique et culturel du musée des Beaux-Arts de Limoges, la Ville a souhaité mettre en place une consultation en ligne afin de recueillir les avis et les envies des publics.

Publié le 30 novembre 2020

Pour participer à cette consultation, rendez-vous sur le questionnaire [disponible en ligne](https://www.limoges.fr/node/20733) (<https://www.limoges.fr/node/20733>) du 30 novembre 2020 au 30 juin 2021.

Le musée des Beaux-Arts de Limoges réactualise actuellement son Projet scientifique et culturel (PSC). Le PSC est un document stratégique qui réalise un diagnostic du musée et définit ses orientations pour les années à venir ; il est obligatoire pour tout établissement labellisé « musée de France ». Dans ce cadre, le musée a lancé une consultation auprès des publics de Limoges, de Haute-Vienne et au-delà, afin de recueillir leurs avis, leurs perceptions du musée, mais aussi leurs envies et leurs souhaits, susceptibles d'inspirer les priorités retenues.

Installé au pied de la cathédrale, dans le quartier historique de la Cité, le musée occupe l'ancien palais épiscopal édifié à la fin du XVIII^e siècle, aujourd'hui classé Monument historique. Ce bâtiment majestueux, situé au cœur des jardins dominant la vallée de la Vienne, accueille le musée depuis 1912. Entre 2006 et 2010, la Ville de Limoges a mené une complète restructuration de son musée : la rénovation des bâtiments anciens et la construction d'extensions dans un esprit résolument moderne, ont fait du musée un lieu vivant où chacun est invité à venir et revenir au fil de ses envies. Labellisé musée de France, le musée des Beaux-Arts de Limoges participe à la vie culturelle municipale et au rayonnement scientifique, médiatique, touristique et économique de Limoges. Il constitue l'une des principales vitrines du patrimoine historique et artistique de la ville.



[Accéder à la consultation en ligne \(https://www.limoges.fr/node/20733\).](https://www.limoges.fr/node/20733)

— EN SAVOIR PLUS

[Consulter l'article de Vivre à Limoges n° 153 - nov. 2020 sur les concertations](https://www.calameo.com/read/005279463ff7d95614be9)
(<https://www.calameo.com/read/005279463ff7d95614be9>)

